

1.2.4. Espèces végétales liées au site d'Intérêt Communautaire

1.2.4.1. Les espèces végétales d'intérêt communautaire

Si nombre d'espèces d'intérêt patrimonial se concentrent sur le littoral atlantique du site de la rivière de Penerf et des marais de Suscinio, en revanche, une seule espèce végétale de la directive est recensée à ce jour, en une seule station déconnectée du périmètre principal de la ZCS.

CODE UE : 1441 – OSEILLE DES ROCHERS - *RUMEX RUPESTRIS* LE GALL

Annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore, espèce protégée en France, annexe I de la liste rouge des plantes menacées du Massif Armoricain, liste du Conservatoire Botanique National de Brest des 37 taxons les plus menacés de Bretagne

Répartition géographique

L'Oseille des rochers est une Polygonacée, strictement littorale, uniquement présente en Europe de l'Ouest (Pays de Galles, Royaume-Uni, France, Espagne). En France, sa répartition suit les côtes atlantiques, du département de la Manche à la Gironde. Son optimum de répartition européenne semble se situer sur le littoral morbihannais.

Population dans le site

L'espèce est signalée sur la côte sud de la presqu'île de Rhuys, à Beg Lann sur la commune de Sarzeau, ainsi que sur le littoral de Damgan et Ambon, mais en dehors du site Natura 2000 « Rivière de Penerf, Marais de Suscinio ».

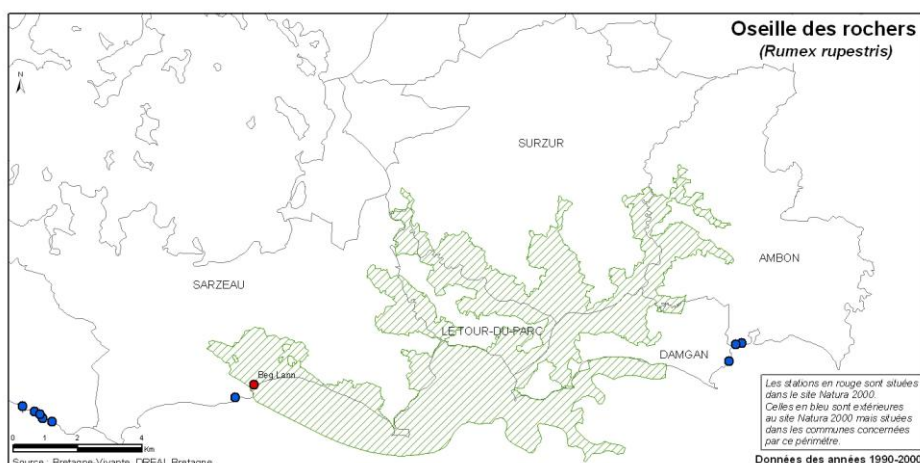


Figure 72 : Répartition de l'Oseille des rochers

Caractères biologiques

L'Oseille des rochers est une espèce vivace aux feuilles allongées plutôt étroites, de couleur vert-glaucue. L'inflorescence terminale forme une panicule à rameaux verticaux, courts et épais. Les fruits sont entourés et cachés par trois valves herbacées. Caractères spécifiques,

celles-ci sont allongées-étroites et chacune pourvue d'un granule aussi long qu'elles. La floraison s'échelonne de juillet à septembre et les fruits demeurent sur le pied mère jusqu'à la fin de l'automne. La reproduction semble s'effectuer par production de graines aux alentours du pied mère, mais l'espèce pourrait aussi se perpétuer par des bourgeons nés sur la tige souterraine.

Habitat de l'espèce

Elle est inféodée aux pans rocheux suintants des falaises maritimes, hautes de quelques mètres jusqu'à plus d'une dizaine de mètres. Elle peut s'y rencontrer dans des situations variées : sur la paroi rocheuse, dans des fissures, au pied des falaises, au fond de criques, en tête de falaise ou au débouché de ruisselets. On la trouve occasionnellement dans des enrochements : Kerroch à Ploëmeur, Portivy à Saint-Pierre-Quiberon. Elle paraît nécessiter au minimum une aspersion temporaire par les embruns. Simultanément, elle exige un substrat constamment humidifié par des suintements ou des ruissellements d'eau douce, arrivant notamment à la faveur des fissures de la roche.

Écologie

En raison de son écologie très stricte, les populations d'Oseille des rochers sont généralement caractérisées par un petit nombre d'individus, se développant sur de faibles surfaces (quelques m²) et très localisées sur la côte. On ignore dans quelle mesure il pourrait exister des relations biologiques entre les différentes populations, isolées géographiquement.

Menaces potentielles

Au niveau mondial, l'espèce semble être en régression notamment dans les îles britanniques. Les principales menaces identifiées au niveau national sont liées à l'érosion des faciès rocheux, qu'elle soit naturelle ou due à la surfréquentation touristique (érosion induite par le piétinement, artificialisation du trait de côte...), ainsi qu'à l'envahissement de la falaise par des espèces introduites invasives telles que la Griffes de sorcière (*Carprobrotus edulis*). L'expérience de l'Erika a également montré que les pollutions pétrolières accidentelles peuvent constituer une menace grave pour cette espèce, notamment en presqu'île de Rhuys.

En l'état actuel des connaissances, l'espèce ne semble pas directement menacée sur le site. On ne dispose pas d'éléments permettant de juger de l'évolution des populations.

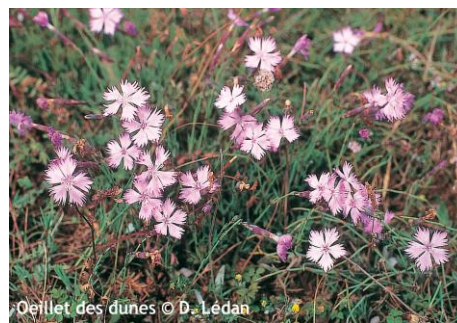
1.2.4.2. Autres espèces végétales d'intérêt patrimonial

Plusieurs espèces végétales d'intérêt patrimonial sont présentes dans le site Natura 2000 ou dans les communes concernées par le site.

Figure 73 : Oeillet des dunes

Ont été recensées :

- 2 espèces protégées au niveau national, l'Oeillet des dunes (*Dianthus hyssopifolius* L. subsp. *Gallicus*) et l'Asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus macrocarpus* Parl. subsp. *macrocarpus* var. *Arrondeau*) en périphérie du site.
- 8 espèces protégées au niveau régional, avec dans le site le Panicaut des dunes (*Eryngium maritimum*), le Gaillet négligé (*Galium neglectum*), la Linaria des sables (*Linaria arenaria*), l'Othante maritime (*Otanthus maritimus*), le Lis maritime (*Pancratium maritimum*), le Peucedan officinal (*Peucedanum officinale* L. subsp. *officinale*) et la Renouée maritime (*Polygonum maritimum*) et en dehors du site, l'Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*).
- 16 espèces répertoriées sur la liste rouge du massif armoricain : 11 dans le site, l'Armoise maritime (*Artemisia maritima*), la Berle dressée (*Berula erecta*), le Buplèvre grêle (*Bupleurum tenuissimum*), la Centaurée chausse-trape (*Centaurea calcitrapa*), la Cigüe aquatique (*Cicuta virosa*), l'Épilobe des marais (*Epilobium palustre*), la Renoncule de Baudot (*Ranunculus baudotii*), le Scolyme d'Espagne, (*Scolymus hispanicus*), la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), la Lentille d'eau sans racine (*Wolffia arrhiza*) et *Euphorbia esula* L. subsp. *esula* ; et 5 en périphérie du site, l'Asperge prostrée (*Asparagus officinalis* L. subsp. *prostratus*), l'Arroche du littoral (*Atriplex littoralis*), la Cicendie naine (*Exaculum pusillum*), la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) et l'Orpin rougeâtre (*Sedum rubens*).



Oeillet des dunes © D. Lédan